



remboursement charges sur heures supplémentaires

Par **MARJODAHO**, le **28/10/2020** à **16:57**

Bonjour

Mon employeur m'a payé les heures supplémentaires effectuées sur la paye du mois de juin.

Ces heures ont été chargées et imposées contrairement à ce qui est prévu depuis janvier 2019

Je précise que le montant brut de ces heures ne dépassait pas 5000 €

Depuis lors, je ne parviens pas à obtenir le remboursement de ces charges indument prélevées.

Le service de paye de mon employeur me dit avoir jusque fin d'année pour régulariser.

Est-ce vrai ? Sinon quel recours ai-je pour obtenir ce versement rapidement.

Merci de votre retour.

Par **morobar**, le **28/10/2020** à **17:00**

Bonjour,

[quote]

Sinon quel recours ai-je pour obtenir ce versement rapidement.

[/quote]

Un seul: saisir le CPH en formation de référé.

AUparavant mettre en demeure l'employeur de vous reverser l'indu sous 8 jours (la lettre doit comporter ces termes et délais).

Avec un peu de chance et pas de confinement,compter 1/2 ou 3 mois.

Par **MARJODAHO**, le **28/10/2020** à **17:36**

Merci pour ce retour